

COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC D'OCCITANIE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale du CRTAO a lieu le samedi 7 mars 2026, dans les locaux des Archers de la Cité à Carcassonne.

L'Assemblée Générale débute à 10h00.

Le Président Lionel ALLASIO souhaite la bienvenue aux participants, qui représentent 49 clubs et 52% des pouvoirs votatifs.

Une assemblée électorale pour déterminer les délégués des clubs d'Occitanie à l'Assemblée Générale de la FFTA a eu lieu précédemment par voie électronique.

L'ordre du jour prévoit les communications des diverses commissions et la présentation de quelques nouvelles de la FFTA.

RAPPORT MORAL

Après son mot d'accueil, Lionel ALLASIO présente le rapport moral, se félicitant d'une nette progression de nos effectifs et des résultats de nos sportifs au niveau international.

On atteint le plus grand nombre de licenciés depuis notre création, mais il faut regretter un certain vieillissement de nos archers et une baisse des primo licenciés.

Les nouvelles actions de la saison passée ont été validées et reconduites.

Un projet d'emploi d'agent de développement est toujours porté par le CRTAO, mais n'a pas encore abouti.

Quitus est donné au président à l'unanimité.

Cf Annexe 1 [Rapport Moral](#) présenté par Lionel ALLASIO

COMPTE RENDU FINANCIER

La Trésorière Cécilia KAHIA donne lecture du bilan financier, qui a été publié sur le site. Il précise que les comptes sont présentés par un cabinet comptable.

Les ressources du CRTAO sont constituées principalement des cotisations des adhérents, qui ont été en augmentation et de subventions publiques.

Dans les ressources entrent également les ventes de marchandises (tenues d'arbitres, participations aux stages...)

En ce qui concerne les charges, les postes principaux concernent :

- des achats de consommables tels que les médailles pour les divers championnats régionaux ;
- des locations, salles du CREPS ;
- les prestations des BE pour les formations ;
- des frais d'assurance, de traitement comptable, d'hébergement du site informatique ;
- des frais de déplacement pour les arbitres, les B.E., les membres du CRTAO ;

et les aides pour les clubs et les comités départementaux, ainsi que les récompenses pour les champions.

Montant des produits : 163 116 € Montant des charges : 150 449 €

Le compte de résultat fait état d'un solde positif de 12 667 €, après intégration des dotations aux amortissements et des intérêts financiers.

Les comptes sont approuvés par l'Assemblée générale et Quitus est donné à l'unanimité au trésorier

Cécilia KAHIA présente ensuite le budget pour la saison à venir, dont :

- les prestations de service pour 17 000 €, les différentes aides pour 91 000 €,
- tandis qu'en entrées on trouve les subventions (15 000 €) et les cotisations (123 000 €).
- l'évaluation des contributions volontaires en nature : bénévolat, mise à disposition, dons en nature...s'élève à 14 000 €.

Cf Annexe 2 et 2bis Rapport financier

LICENCES 2027

Le CRTAO propose de ne pas augmenter la part régionale dans le prix des licences pour la saison à venir.

catégorie	région Occitanie
Poussins U11	9,00 €
Jeunes	13,00 €
Adulte compétition	20,00 €
adulte en club	19,00 €
adulte sans pratique	- €

Décision adoptée à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITE

Une présentation graphique permet de faire le point sur l'évolution des licences, par âges, catégories et sexes, ainsi qu'une étude sur la pratique en compétitions, le nombre de compétiteurs et d'aborder les palmarès des archers d'Occitanie.

La formation de nouveaux encadrants est détaillée, 7 nouveaux Entraîneurs Fédéraux et 77 Encadrants Fédéraux supplémentaires peuvent intervenir dans les clubs d'Occitanie.

Les arbitres actifs sont au nombre de 135 dont 48 femmes. Cette année encore il y a deux jeunes arbitres en formation et les examens ont présenté 20 candidats.

La campagne de labellisation, avec une réunion d'information sur les labels et l'élaboration de projet clubs, redémarre chaque année à la rentrée. 7 nouveaux clubs sont labellisés

On rappelle que l'obtention de ce label est un point positif dans les dossiers de demande de subvention.

Il faudrait un délégué par département pour aider les clubs à monter leur dossier.

Le CRTAO a pour objet d'organiser la pratique du tir à l'arc sur le territoire d'Occitanie, cela passe par le soutien aux clubs et aux archers. C'est pourquoi de nombreuses aides ont été instaurées pour les Comités Départementaux qui ont des actions en faveur des jeunes, les équipes de clubs qui participent à des championnats nationaux, les organisateurs de compétition et pour les archers du Haut Niveau.

On notera la vitalité de la commission communication, qui permet les visites du site informatique, la tenue des élections par vote électronique, le déploiement d'un nouveau système de saisie des scores.

Cf Annexe 3 Rapport d'activité

PALMARES ET RECOMPENSES

Les clubs ont reçu les récompenses de leurs archers.

RESULTAT DES ELECTIONS DES DELEGUES DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA

Celle-ci aura lieu le 22 mars, à Angoulême. Il y a 7 candidats qui sont élus.

La veille, il y aura une réunion pour les présidents régionaux et des ateliers pour tous les délégués.

RESULTATS DES VOTES

Les votes ont eu lieu du 16 au 21 février 12h00.

Les [résultats affichés](#) par le site Bélénius font apparaître les résultats suivants :

Clubs ayant voté : 75 (total des clubs actifs : 128)

Voix exprimées : 5131

Délégués de l'Occitanie à l'AG de la FFTA :

Candidats	Nombre de voix
M. ALLASIO Lionel	4764
Mme AYRAL Corinne	4907
M. AYRAL Patrice	4780
Mme BELLET Annick	4981
Mme DESPEYROUX Lan	4913
M. LASSIEGE Michel	4781
M. ROQUES Guillaume	4052
Vote blanc	0

NOUVELLES DE LA FFTA

La gestion du calendrier des compétitions va être déléguée aux Comités Régionaux. Charge à chaque région de faire son organisation.

Q : aura-t-on toujours une vision du site national ?

Peut-on connaître plus tôt les dates des divisions régionales pour prévoir les concours ?

La gestion des rencontres loisir serait laissée aux Comités Départementaux.

Une réforme de la formation propose quatre niveaux

- encadrant fédéral, à partir de 14 ans, avec l'obligation d'une sensibilisation aux Violences Sexuelles et Sexistes
- brevet pour l'initiation
- brevet pour l'entraînement
- brevet entraîneur fédéral.

Pour les arbitres aussi une modification de la formation est envisagée, avec la création d'un Arbitre Assistant, puis des paliers et divers niveaux de compétence.

Lionel ALLASIO remercie les personnes présentes, les membres du CRTAO pour l'organisation de l'Assemblée Générale et le travail effectué ensemble.

La séance est close à 16h.

Le Président du CRTAO
Monsieur Lionel ALLASIO

La Secrétaire Générale du CRTAO
Madame Lan DESPEYROUX



Liste des Annexes

Annexe 1 : [Rapport moral](#) présenté par Lionel ALLASIO

Annexe 2, 2 bis : [Rapport financier](#) présenté par Cécilia KAHIA

Annexe 3 : [Rapport d'activité](#) présenté par Xavier BERTHELOT

Annexe 4 : [Palmarès 2025](#)